AGENCE SUD-OUEST
46, impasse Adrien Duphil - 33140 VILLENAVE D'ORNON
Tél. : 05 57 99 70 30
Email : sud-ouest@menard-mail.com

Villenave d'Ornon, le 16/07/2024

Affaire : COGA (BA118) – MONT-DE-MARSAN (40)
N/Réf. : 24-279
Objet : Réponses Ménard à la NAD n°2 de INGESOL

Veuillez trouver ci-après nos éléments de réponses à la NAD n°2 de INGESOL en date du 11/07/2024.

Conformément au rapport d'étude, nous proposons de retenir les valeurs suivantes :

Couche n°	Nature de la couche	E_M (MPa)	pl (MPa)	α
1	Limon sableux	9.0	0.95	1/2
2	Sables légèrement limoneux	9.4	1.00	1/3
3	Sables	10.7	1.20	1/3

Il conviendra de revoir le dimensionnement des CMC selon les valeurs ci-dessus.

Les calculs ont été menés avec ces nouvelles valeurs. Aucun changement significatif n'est à signaler par rapport aux résultats présentés dans la NDC à l'indice A.

Il est indiqué dans la mission G3 une catégorie d'importante III pour le bâtiment. Or, dans le document « Note d'hypothèse générale », il est fait mention d'une catégorie d'importance IV. **Il conviendra de confirmer la catégorie d'importance du bâtiment.**

Conformément au §7.7 de la G2PRO de INGESOL et en accord avec ETCHART, la catégorie du bâtiment retenue est III.

> Les CMC seront ancrées au sein des sables (soit vers – 2.5 m / PFT). La profondeur des ancrages sera adaptée in-situ en fonction de la profondeur du toit de la couche sableuse.
> **Il conviendra de déterminer préalablement à l'intervention la profondeur d'ancrage minimum dans les sables. De plus, un mode opératoire devra être établi pour que le foreur puisse décider de l'arrêt de l'inclusion sur chantier.**

L'ancrage minimum dans les sables sera de 50 cm.

Des essais de calibrages sont réalisés au démarrage des travaux au droit de sondages effectués lors des études de sol permettant ainsi d'étalonner nos appareils de mesures et pouvoir corréler nos paramètres de forage (couple, énergie, vitesse) avec les valeurs des sondages et être assuré du bon ancrage dans le bon horizon en tout point du chantier. Ces essais sont vus entre l'ingénieur travaux et l'opérateur en temps réel. L'ingénieur travaux donne alors les consignes d'arrêt à l'opérateur et au chef de chantier en termes de profondeurs et paramètres de forage à atteindre nous assurant de l'ancrage prévu.

4. DOCUMENTS A FOURNIR DANS LE CADRE DE LA G4

Un planning d'intervention devra être fourni à INGESOL afin d'effectuer des vacations lors de la réalisation des premières CMC afin de valider le modèle géotechnique avec l'opération de l'engin.

Enfin, il conviendra de nous fourni :

- l'ensemble des enregistrements de paramètres de chaque CMC,
- les résultats des essais d'écrasement sur le béton mis en œuvre pour les CMC,
- les bons de livraison du béton.

Notre date de démarrage vous sera bien communiquée.

Conformément à notre cahier des charges des CMC (§3.4), 5% des enregistrements de paramètres vous seront bien transmis dans le DOE.

Nous restons à votre disposition pour tout complément.

Ellande Grossier

Ingénieur travaux